Health Professions Appeal and Review Board	**Commission d'appel et de révision des professions de la santé**
Health Services Appeal and Review Board	**Commission d'appel et de révision des services de santé**
Transitional Physician Audit Panel	**Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins**
Ontario Hepatitis C Assistance Plan Review Committee	**Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C**

Ontario

Le 30 juin 2011

L'Honorable Deb Matthews
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Bureau de la ministre
Édifice Hepburn, 10e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 2C4

OBJET : Rapports annuels de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé, de la Commission d'appel et de révision des services de santé, du Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et du Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

Madame la Ministre,

Au nom des Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé, du Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et du Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C, j'ai le plaisir de vous présenter nos rapports annuels pour l'exercice 2010-2011.

Les commissions et comités demeurent engagés à l'égard des initiatives décrites dans le présent rapport et à assurer l'excellence des services fournis à la population de l'Ontario.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Linda P. Lamoureux

Linda P. Lamoureux
Commission d'appel et de révision des professions de la santé
Commission d'appel et de révision des services de santé
Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins
Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

c.c. Lori Coleman, directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé
Registrateure, Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé, Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

151 Bloor Street West, 9th Floor
Toronto, Ontario M5S 1S4

Tel/Tél. 416 327-8512
Toll free/Sans frais 1 866 282-2179
TTY/ATS 416 326-7TTY(889)
TTY Toll free/ATS sans frais 1 877 301-0TTY(889)
Facsimile/Télécopieur 416 327-8524

151, rue Bloor Ouest, 9e étage
Toronto (Ontario) M5S 1S4

Health Professions Appeal and Review Board / **Commission d'appel et de révision des professions de la santé**

Health Services Appeal and Review Board / **Commission d'appel et de révision des services de santé**

Transitional Physician Audit Panel / **Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins**

Ontario Hepatitis C Assistance Plan Review Committee / **Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C**

Ontario

Le 30 juin 2011

Madame Linda Lamoureux
Présidente
Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé
Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins
Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C
151, rue Bloor Ouest, 9e étage
Toronto (Ontario) M5S 1S4

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel au nom du Secrétariat des conseils de santé (le « Secrétariat »). Ce dernier fournit des services de soutien complets sur le plan de l'administration, des affaires, des finances et de la gestion des cas à la Commission d'appel et de révision des professions de la santé, à la Commission d'appel et de révision des services de santé et au Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C. En outre, il fournit des services de soutien similaires à d'autres instances juridictionnelles et il assure des fonctions de traitement des paiements pour des services de santé connexes.

Le Secrétariat a connu une année charnière tandis que l'équipe de gestion des cas travaillait de concert avec les commissions et comités afin de réduire le nombre d'appels actifs pour l'ensemble des commissions de décision, de raccourcir la durée du processus d'appel et de continuer à établir des procédures visant à accroître l'uniformité des processus administratifs et à améliorer l'accès à la justice et les normes pour les services à la clientèle. Les statistiques présentées aux pages 12 à 26 du présent rapport montrent bien les nombreuses réussites dans ces domaines. Même si le nombre de nouvelles demandes d'examen et d'audience a augmenté, le nombre total de dossiers actifs a quant à lui diminué. Ces résultats sont attribuables à l'engagement du personnel et des membres et se reflètent dans l'augmentation nette du nombre de conférences préparatoires et d'audiences tenues ainsi que le nombre de décisions prononcées.

Comme pour les exercices précédents, les fonds versés au Secrétariat sont prélevés à même le Trésor. Toutes les dépenses ne sont pas détaillées, car elles se rapportent expressément aux organismes secondés par le Secrétariat. Vous constaterez que les dépenses liées aux salaires et aux installations ne sont pas incluses dans les données financières des pages 18 à 22. Il serait arbitraire de déterminer la part des coûts qui devrait être attribuée aux Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé, au Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de

l'hépatite C ou au Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins. Ces coûts partagés sont inclus dans le cycle de planification financière du Secrétariat et présentés au Ministère.

Bien que les dépenses directement liées aux commissions et conseils aient augmenté au cours du dernier exercice, cette hausse des coûts découle de la forte augmentation du volume de travail et de la productivité. Les pressions financières attribuables aux activités des conseils de santé demeurent essentiellement liées à l'augmentation de 100 % des indemnités journalières des membres des commissions, sans hausse correspondante du financement de base du Secrétariat. Le Secrétariat continue de travailler avec les conseils de santé et leurs membres en vue d'exercer un contrôle rigoureux afin de réduire au minimum les dépenses tout en permettant un accès équitable à la justice.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles, et je me réjouis de poursuivre ma mission à titre de responsable des services de soutien aux Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé, au Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et au Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Lori Coleman

Lori Coleman
Directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé
Registrateure, Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé, Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

TABLE DES MATIÈRES

A.	Message de la présidente	5
B.	Mandats des commissions	
	Commission d'appel et de révision des professions de la santé	6
	Commission d'appel et de révision des services de santé	8
C.	Réalisations des commissions	10
D.	Activités de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé	
	Résultats d'exploitation	12
	Résultats financiers	18
E.	Activités de la Commission d'appel et de révision des services de santé	
	Résultats d'exploitation	19
	Résultats financiers	22
F.	Activités du Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins	
	Résultats d'exploitation	23
	Résultats financiers	23
G.	Activités du Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	
	Résultats d'exploitation	24
	Résultats financiers	24
H.	Activités combinées des conseils de santé	25
I.	Membres	
	Commission d'appel et de révision des professions de la santé	26
	Commission d'appel et de révision des services de santé	29
	Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins	31
	Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	31
J.	Personnel du Secrétariat des conseils de santé	32

A. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente des Commissions d'appel et de révision des professions de la santé et des services de santé, du Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et du Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C, j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport sur les activités des conseils de santé pour l'exercice 2010–2011. Je tiens tout d'abord à souligner les efforts des membres des deux commissions et des deux comités, qui ont fait preuve d'un engagement continu en offrant des services de grande qualité à la population ontarienne. Je tiens également à remercier Lori Coleman, registrateure des conseils de santé et directrice générale des opérations du Secrétariat des conseils de santé, ainsi que son équipe pour leur soutien constant.

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé est chargée de protéger l'intérêt public, de fournir un cadre de travail commun permettant de surveiller certains aspects des professions de la santé autoréglementées de l'Ontario (santé animale et santé humaine) et de servir de tribune indépendante pour le public et les professionnels de la santé. La Commission d'appel et de révision des services de santé est chargée de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement aux décisions prises en vertu de douze textes de loi. Le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins reçoit les appels à l'égard des décisions prises par le directeur général du Régime d'assurance-santé de l'Ontario au titre des paiements aux médecins. Le Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C entend les appels à l'égard des décisions prises par le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C. Au cours de la période couverte par le présent rapport annuel, les commissions et les comités ont continué de se concentrer sur l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de la diligence de leurs services.

Je souhaiterais souligner deux initiatives notables.

1. La première visait à améliorer l'accès à l'information en relation avec les conseils de santé. En août 2010, la Commission d'appel et de révision des professions de la santé et la Commission d'appel et de révision des services de santé ont commencé à afficher en ligne les décisions définitives et les motifs connexes par l'entremise de l'Institute canadien d'information juridique (CanLII). En plus de permettre aux membres du public et aux intéressés de consulter les décisions des commissions, l'accès à ces renseignements aide les parties à se préparer aux audiences et aux examens et accroît la transparence des processus et décisions des commissions. Les décisions sont accessibles à l'adresse www.canlii.org.

2. La seconde portait sur l'établissement et le maintien d'un bon programme d'éducation pour assurer le perfectionnement des membres des conseils de santé. Ce programme complet, qui comprend un programme d'éducation continue destiné aux membres, de la formation et du mentorat pour les nouveaux membres ainsi que des séances ciblées pour les membres qui assurent la présidence, était soutenu par une solide équipe de gouvernance composée de vice-présidents à temps plein et à temps partiel. Les résultats positifs de ces outils de formation ont contribué à améliorer la qualité des décisions rendues par les commissions et à accroître les économies relatives à la gestion des dossiers d'appel.

C'est toujours un plaisir pour moi de travailler avec des collègues et du personnel qui partagent mon engagement à l'égard du service public. Au cours du prochain exercice, la Commission d'appel et de révision des professions de la santé, la Commission d'appel et de révision des services de santé, le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et le Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C poursuivront leurs efforts pour améliorer la prestation des services.

B. MANDAT DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

La Commision d'appel et de révision des professions de la santé (la « CARPS ») est un tribunal juridictionnel autonome établi en vertu de la *Loi de 1998 sur les commissions d'appel et de révision du ministère de la Santé et des Soins de longue durée*. Elle est chargée de superviser les professions de la santé réglementées et les vétérinaires de l'Ontario.

En vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* et de la *Loi sur les vétérinaires*, la Commission fonctionne comme un tribunal juridictionnel et réglementaire quasi judiciaire. Son champ d'application concerne les activités de réglementation des 27 ordres qui régissent les 28 professions de santé humaine et vétérinaire réglementées, ainsi que les décisions relatives aux privilèges rendues par les conseils de 155 hôpitaux publics. La Commission entend également les appels des décisions des comités d'agrément pour les pharmacies et les cabinets de vétérinaire. Les 28 professions de la santé sont énumérées ci-dessous :

•	Audiologiste	•	Sage-femme
•	Podologue	•	Naturopathe*
•	Chiropraticien et chiropraticienne	•	Infirmière et infirmier
•	Hygiéniste dentaire	•	Ergothérapeute
•	Technologue dentaire	•	Opticien et opticienne
•	Dentiste	•	Optométriste
•	Denturologiste	•	Pharmacien et pharmacienne
•	Diététiste	•	Physiothérapeute
•	Homéopathe*	•	Psychologue
•	Kinésiologue*	•	Psychothérapeute*
•	Massothérapeute	•	Thérapeute respiratoire
•	Technologiste de laboratoire médical	•	Orthophoniste
•	Technologue en radiation médicale	•	Praticien et praticienne en médecine traditionnelle chinoise et acuponcteur*
•	Médecin	•	Vétérinaire

* Conseils transitoires régis par la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Les procédures d'appel auprès de la CARPS concernant ces ordres entreront en vigueur lorsque la structure finale des comités et les processus d'inscription de ces professions seront mis en place.

La CARPS a été établie afin de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions prises par le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports des ordres régissant les professions de la santé autoréglementées de l'Ontario[1];
- Les décisions prises par le comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario;
- Les décisions prises par les comités d'inscription des ordres;
- Les droits hospitaliers des médecins en vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*;
- L'agrément des cabinets de vétérinaire et des pharmacies.

La majorité du travail effectué par la CARPS porte sur les appels des décisions prises par le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports des ordres des professions autoréglementées en Ontario en vertu de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* et par le comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les vétérinaires*. Conformément à ces lois, la CARPS a le pouvoir de :

i) confirmer ou renverser, en totalité ou en partie, les décisions du comité;
ii) soumettre des recommandations au comité;
iii) demander au comité de prendre d'autres mesures.

De plus, la CARPS mène des examens ou tient des audiences relativement aux demandes d'inscription des professionnels de la santé ou d'agrément d'établissements pharmaceutiques et de cabinets de vétérinaire. Elle a le pouvoir de :

i) confirmer les ordonnances ou les décisions du comité d'inscription;
ii) demander à l'ordre d'émettre un certificat d'inscription ou un permis d'exercer au requérant, si cette personne réussit les examens ou suit la formation exigés par le comité d'inscription;
iii) demander à l'ordre d'émettre un certificat d'inscription ou un permis d'exercer au requérant, comportant les modalités ou les restrictions que la Commission juge appropriées, si le requérant a le droit de s'inscrire et si le comité d'inscription a exercé son autorité de manière inappropriée;
iv) soumettre à nouveau la question au comité d'inscription.

La CARPS entend les appels relatifs aux décisions portant sur les privilèges d'exercice des conseils de 155 hôpitaux publics. En vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*, la CARPS a le pouvoir de :

i) confirmer la décision;
ii) amener le conseil hospitalier, la personne ou l'organisme derrière une décision à prendre des mesures dictées par la CARPS;
iii) substituer son opinion à celle du conseil hospitalier, de la personne ou de l'organisme derrière la décision.

Vous trouverez la liste des lois en vertu desquelles la CARPS est habilitée à exercer ses compétences à l'adresse www.hparb.on.ca. Les règlements relatifs à ces lois pouvant avoir une incidence sur les démarches effectuées auprès de la CARPS peuvent être consultés sur le site www.e-laws.gov.on.ca.

[1] Le 4 juin 2009, le comité des plaintes est devenu le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports.

MANDAT DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES SERVICES DE SANTÉ

La Commission d'appel et de révision des services de santé (la « CARSS ») est un tribunal juridictionnel autonome créé en vertu de la *Loi de 1998 sur les commissions d'appel et de révision du ministère de la Santé et des Soins de longue durée*. Elle a pour mandat de recevoir les appels en vertu de lois de santé précises et de rendre des décisions à cet égard.

La Commission d'appel tient des audiences et mène des examens concernant les appels relatifs aux décisions du directeur général du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, à celles concernant la facturation de services de santé assurés et des praticiens, aux décisions de services de placement communautaires en ce qui a trait à l'admissibilité pour un placement dans un établissement de soins de longue durée, aux décisions de fournisseurs de soins de longue durée quant à la gamme et au niveau des services fournis, à celles du ministre et des mandataires du Ministère à l'égard de la délivrance de permis à des établissements de santé et de l'observation des programmes obligatoires par les conseils municipaux de la santé, et, enfin, aux décisions des responsables de la santé publique relativement aux risques pour la santé des collectivités et aux maladies transmissibles.

À l'heure actuelle, la CARSS a pour mandat de recevoir et d'examiner les appels en vertu de douze lois différentes. Depuis le 1er juillet 2010, la *Loi sur les maisons de soins infirmiers*, la *Loi sur les foyers pour personnes âgées et les maisons de repos* et la *Loi sur les établissements de bienfaisance* sont incorporées à la *Loi sur les foyers de soins de longue durée*. En outre, la *Loi sur les services de soins à domicile et les services communautaires* contient les dispositions de la *Loi sur les soins de longue durée* et élargit les pouvoirs de la Commission.

Lois qui confèrent des pouvoirs à la CARSS

• *Loi sur les ambulances*	• *Loi sur la protection et la promotion de la santé*	• *Loi sur les foyers de soins de longue durée*
• *Loi sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé*	• *Loi sur les services de soins à domicile et les services communautaires**	• *Loi sur les hôpitaux privés*
• *Loi sur la protection contre les rayons X*	• *Loi sur l'immunisation des élèves*	• *Loi sur les maisons de soins infirmiers***
• *Loi sur les arrêtés extraordinaires relatifs aux établissements de santé*	• *Loi sur les établissements de santé autonomes*	• *Loi sur les foyers pour personnes âgées et les maisons de repos***
• *Loi sur l'assurance-santé*	• *Loi autorisant des laboratoires médicaux et des centres de prélèvement*	• *Loi sur les établissements de bienfaisance* **

* Anciennement la *Loi sur les soins de longue durée*.
**Au moment de la proclamation de la *Loi sur les foyers de soins de longue durée*, c.-à-d. le 1er juillet 2010, ces lois ont été abrogées et leurs règlements d'application ont été révoqués.

La CARSS a été établie afin de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions du Régime d'assurance-santé de l'Ontario concernant l'admissibilité et les paiements;
- Les décisions des organismes en vertu de la *Loi de 1994 sur les services de soins à domicile et les services communautaires* concernant l'admissibilité aux services;
- Les ordres du médecin hygiéniste ou des inspecteurs de la santé publique;
- Les décisions du directeur concernant la délivrance de permis en vertu de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*;
- Les décisions du directeur concernant l'agrément d'établissements de santé autonomes.

La CARSS a une autorité variée selon les douze lois en vertu desquelles elle a un mandat d'appel et de révision. La majorité du travail effectué par la CARSS est régie par la *Loi sur l'assurance-santé*. En vertu de cette loi, la CARSS a le pouvoir de faire ce qui suit :

i) confirmer ou renverser la décision;
ii) amener le directeur général à prendre des mesures qu'elle considère essentielles;
iii) substituer son opinion à celle du directeur général.

Vous trouverez la liste des lois en vertu desquelles la CARSS est habilitée à exercer ses compétences à l'adresse www.hsarb.on.ca. Les règlements relatifs à ces lois pouvant avoir une incidence sur les démarches effectuées auprès de la CARSS peuvent être consultés sur le site www.e-laws.gov.on.ca.

C. RÉALISATIONS DES COMMISSIONS

Au cours de la période couverte par le présent rapport annuel, la CARPS et la CARSS (les « conseils de santé ») ont enregistré des réussites dans plusieurs secteurs, ce qui a permis d'améliorer la prestation des services à la population ontarienne. Dans le cadre de leur champ de compétences et de leur mandat, les conseils ont enregistré les réalisations suivantes :

- Accès à la justice
    - Après trois ans d'existence, le projet de défense des droits par des étudiants de la Medico-Legal Society of Toronto, qui est réalisé en collaboration avec les conseils de santé, a été élargi et regroupe désormais des étudiants de la faculté de droit de l'Université de Toronto, de la Osgoode Hall Law School, de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa ainsi que des bénévoles des domaines juridiques et médicaux. Ce partenariat continue à renforcer les relations des conseils avec ces organismes et d'améliorer l'accès à la justice pour le public.
    - Cette année, il y a eu expansion du partenariat entre la CARPS et la faculté de droit de l'Université d'Ottawa dans le cadre de la participation de la faculté au Programme de formation à la préparation de sommaires et aux fonctions de commis aux cas qui est offert par la CARPS. Des étudiants bénévoles ont travaillé pour appuyer des projets spéciaux avec la Commission pour la rédaction de sommaires et l'élaboration des fonctions de commis préposé aux cas.
    - Les conseils de santé sont en mesure d'offrir des audiences et des examens bilingues dans toute la province. Pour la période couverte par le présent rapport annuel, les conseils de santé ont effectué des examens et tenu des audiences à Toronto, à London, à Windsor, à Ottawa, à Kingston et à Hamilton ainsi que dans le Nord de l'Ontario
    - Les conseils de santé ont à cœur d'assurer l'accès à la justice dans toute la province, comme en témoigne la diversité géographique de leur équipe de direction qui compte des vice-présidents à temps plein représentant les régions du Nord, de l'Est et du Sud de l'Ontario.
    - En partenariat avec l'Institut canadien d'information juridique (CanLII), les conseils de santé ont réussi à offrir un accès en ligne à toutes les décisions rendues depuis le 1er janvier 2010. Le libre accès aux décisions sensibilise davantage le public aux politiques et pouvoirs des conseils de santé et renforce l'engagement de ceux-ci à rendre des décisions équitables, transparentes et responsables.

- Accessibilité
    - Les conseils de santé se consacrent au respect des principes décrits dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* en faisant en sorte que les personnes handicapées aient le même accès que le reste de la population et puissent bénéficier des services des conseils. Les conseils de santé respectent les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.

- Gouvernance
    - L'ajout de trois postes permanents de vice-présidents en 2010 a permis de pallier l'augmentation de la charge de travail des conseils de santé. Durant l'exercice 2010-2011, le nombre de dossiers reçus a augmenté de 9 % comparativement à 2009-2010. Cependant, le nombre total de dossiers actifs a baissé de 20 %. Les nouveaux postes de direction ont eu une incidence positive sur la capacité des conseils de santé d'améliorer l'accès aux services pour le public et d'assurer la qualité et la cohérence des services.

- Le maintien d'une équipe de direction conjointe chargée de prêter assistance pour la prise de décisions concernant les objectifs clés des conseils de santé, notamment en ce qui a trait au rayonnement et à l'accessibilité pour les intéressés et au maintien de compétences de haut niveau par les membres, a été une priorité en 2010-2011. Cette direction conjointe continue de faciliter un processus unique de direction et de cohérence pour les membres des conseils de santé.
- Les conseils de santé se sont préparés à d'importants changements législatifs et y ont donné suite. Ces changements comprenaient l'introduction de la *Loi sur les foyers de soins de longue durée* et de la *Loi sur les services de soins à domicile et les services communautaires*.
- Conformément à la *Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil* du gouvernement de l'Ontario, les conseils de santé ont mis à jour les lignes directrices établies visant à assurer que leurs membres respectent les normes ministérielles et gouvernementales régissant l'utilisation des fonds publics.
- Les conseils de santé continuent de tenir des conférences préparatoires aux examens et aux audiences pour toutes les questions qui leur sont présentées afin de clarifier leur domaine de compétence et de délimiter les questions qui leur sont soumises. Au cours du dernier exercice, on a confié à des membres la tâche de diriger les conférences préparatoires aux examens et aux audiences. Grâce à des ressources accrues, le nombre de conférences devant les conseils de santé a augmenté de 58 % par rapport à l'exercice 2009-2010.

- Recrutement et perfectionnement des membres
  - Même si la composition des conseils de santé est demeurée inchangée entre le 1er avril 2010 et le 31 mars 2011, les nominations conjointes entre les conseils de santé ont augmenté de 15 %. Cela reflète les vastes connaissances et compétences des membres. Pour accroître le nombre de membres des conseils, on continue de mettre l'accent sur le recrutement de personnes bilingues afin d'améliorer la prestation des services en français.
  - Le comité d'éducation des conseils de santé réévalue régulièrement les besoins de ceux-ci en matière d'éducation et de formation et met sur pied les modules de formation et d'éducation appropriés afin d'orienter les nouveaux membres et de fournir des services d'éducation continue aux membres existants.
    - La tenue de séances d'éducation conjointes pour les membres des conseils de santé a permis à des spécialistes de renom de se réunir pour discuter.
    - Les conseils de santé continuent de tenir des téléconférences de formation mensuelles pour les membres qui assurent la présidence. Cela constitue un moyen efficace et rapide de donner de la formation utile à ces personnes.
  - Les conseils de santé ont entièrement intégré l'utilisation de modèles électroniques de rédaction de décisions afin d'aider les comités à rendre leurs décisions plus rapidement, tout en respectant l'engagement des conseils de santé à l'égard des initiatives écologiques.

D. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE LA CARPS

La CARPS est un tribunal juridictionnel autonome dont le champ d'application concerne les activités de réglementation de 27 ordres qui régissent 28 professions de santé humaine et vétérinaire réglementées, ainsi que les décisions relatives aux privilèges rendues par les conseils de 155 hôpitaux publics. La Commission entend également les appels des décisions des comités d'agrément pour les pharmacies et les cabinets de vétérinaire.

La raison d'être de la CARPS est de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions prises par le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports des ordres régissant les professions de la santé autoréglementées de l'Ontario[2];
- Les décisions prises par le comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario;
- Les décisions prises par les comités d'inscription des ordres;
- Les droits hospitaliers des médecins en vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*;
- L'agrément des cabinets de vétérinaire et des pharmacies.

NOMBRE DE DEMANDES REÇUES PAR LA CARPS PAR TYPE DE CAS	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Examen des plaintes	476	386	393	488
Loi sur les hôpitaux publics – Audiences	3	3	8	5
Inscription – Audiences	7	10	29	41
Inscription – Examens	33	30	42	70
Application de l'article 26 – *Loi sur les vétérinaires*	0	0	4	0
Application de l'article 28 – Code de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*	31	28	22	23
Agrément	3	0	2	0
Nombre total de demandes reçues par la CARPS	**553**	**457**	**500**	**627**

[2] Le 4 juin 2009, le comité des plaintes est devenu le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports.

Demandes reçues par ordre : Examen des plaintes

DEMANDES REÇUES PAR ORDRE*				
EXAMEN DES PLAINTES	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	65 %	61 %	57 %	63 %
Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario	10 %	14 %	13 %	11 %
Ordre des psychologues de l'Ontario	2 %	3 %	3 %	4 %
Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario	4 %	4 %	4 %	4 %
Autres ordres	19 %	18 %	23 %	18 %
Nombre total de demandes d'examen des plaintes	**476**	**386**	**393**	**488**

*Le tableau indique le pourcentage des plaintes provenant de chacun des ordres de réglementation.

Demandes reçues par ordre : Inscriptions

DEMANDES REÇUES PAR ORDRE*				
INSCRIPTIONS	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario	42 %	27 %	60 %	53 %
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	20 %	25 %	12 %	15 %
Ordre des psychologues de l'Ontario	10 %	12 %	8 %	8 %
Ordre des denturologistes de l'Ontario	0 %	0 %	0 %	8 %
Autres ordres	28 %	36 %	20 %	16 %
Nombre total de demandes d'examen des inscriptions	**40**	**40**	**71**	**111**

**Le tableau indique le pourcentage des demandes d'examen d'inscription provenant de chacun des ordres de réglementation.

Dossiers de la CARPS

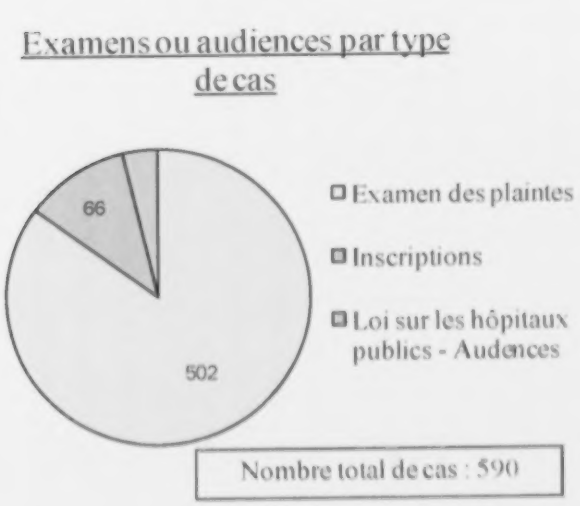

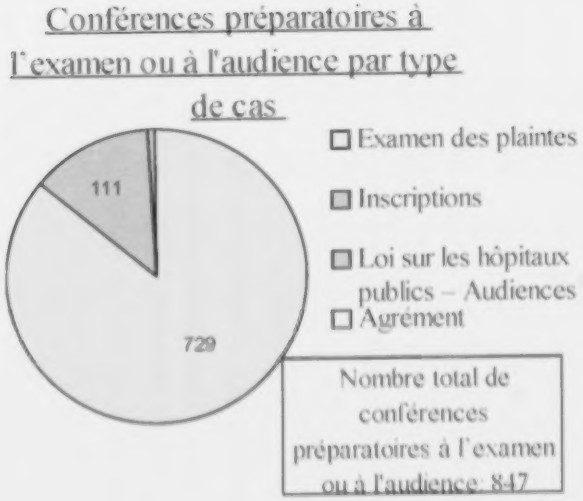

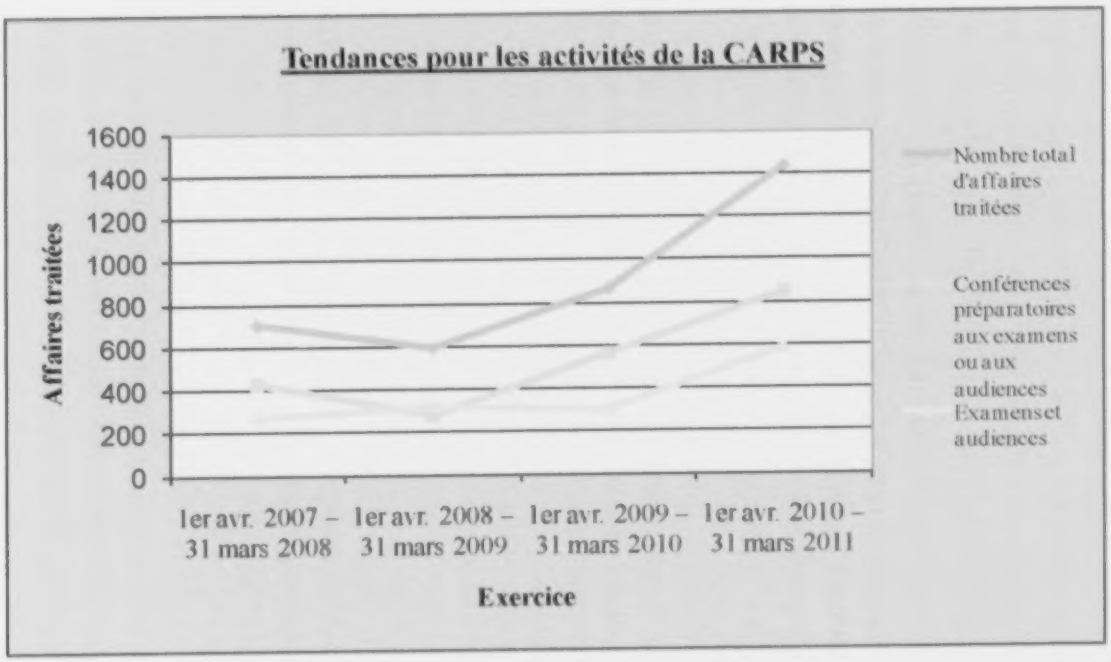

CARPS – Examen des plaintes et des dossiers actifs

EXAMEN DES PLAINTES	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Nombre de dossiers actifs en début de période	596	847	875	838
Nombre de demandes reçues	469	386	393	488
Nombre total de dossiers	1065	1233	1268	1326
Décisions prononcées	127	229	301	421
Cas réglés*	68	56	76	169
Dossiers clos**	23	73	53	33
Nombre total de cas éliminés	218	358	430	623
Nombre de dossiers actifs en fin de période	**847**	**875**	**838**	**703**

* Anciennement appelés retraits. Le changement de terminologie reflète les efforts déployés par la Commission et son personnel pour assurer le règlement rapide des dossiers.

** Comprend les cas non traités en raison du manque de temps, les demandes frivoles ou vexatoires, inadmissibles, hors compétences, les abandons et les résolutions administratives.

CARPS – Examen des plaintes – Conclusions

EXAMEN DES PLAINTES – CONCLUSIONS[3]	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Cas confirmés	102 (80,3 %)	188 (82,1 %)	256 (85 %)	358 (85 %)
Cas renvoyés	25 (19,7 %)	41 (17,9 %)	45 (15 %)	63 (15 %)
Nombre total de décisions rendues	**127**	**229**	**301**	**421**

[3] La CARPS ne rend pas les décisions le jour des examens ou des audiences. Il est probable que le nombre de conclusions émises dans une année donnée ne corresponde pas au total des causes entendues.

CARPS – Inscriptions et dossiers actifs

INSCRIPTIONS	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Nombre de dossiers actifs en début de période	32	44	42	66
Nombre de demandes reçues	40	40	71	111
Nombre total de dossiers	72	84	113	177
Décisions prononcées	14	28	21	57
Cas réglés*	10	11	17	39
Dossiers clos**	4	3	9	11
Nombre total de cas éliminés	28	42	47	107
Nombre de dossiers actifs en fin de période	**44**	**42**	**66**	**70**

* Anciennement appelés retraits. Le changement de terminologie reflète les efforts déployés par la Commission et son personnel pour assurer le règlement rapide des dossiers.

** Comprend les cas non traités en raison du manque de temps, les demandes frivoles ou vexatoires, inadmissibles, hors compétences, les abandons et les résolutions administratives.

CARPS – Inscriptions – Conclusions

INSCRIPTIONS – CONCLUSIONS[4]	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Cas confirmés	10 (71,4 %)	20 (74,1 %)	11 (52,4 %)	50 (85 %)
Cas renvoyés	4 (28,6 %)	7 (25,9 %)	10 (47,6 %)	7 (15 %)
Nombre total de décisions rendues	**14**	**27**	**21**	**57**

[4] La CARPS ne rend pas les décisions le jour des examens ou des audiences. Il est probable que le nombre de conclusions émises dans une année donnée ne corresponde pas au total des causes entendues.

Recommandations de la CARPS

Le paragraphe 35 (1) du *Code des professions de la santé*, annexe 2 de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, Lois de l'Ontario 1991, chap. 18, confère à la CARPS le pouvoir de faire des recommandations au comité des enquêtes, des plaintes et des rapports des ordres des professions de la santé réglementées ainsi qu'au Comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario.

Par le passé, la Commisison a rempli son obligation de faire des recommandations lorsque c'était nécessaire. Cependant, c'est la première année que des données sont communiquées à ce sujet.

La Commission est souvent appelée à faire des recommandations lorsque des processus ou des politiques d'un ordre sont inefficaces, qu'une décision soit renvoyée ou confirmée. En général, l'ordre concerné donne suite à ces recommandations et, soucieux de bien servir l'intérêt public, s'emploie à améliorer les politiques ou procédures en cause.

RECOMMANDATIONS PAR TYPE DE CAS	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Examen des plaintes	13 (3 %)
Inscriptions	7 (12 %)
Nombre total de recommandations faites	**20 (4 %)**

RECOMMANDATIONS – CONCLUSIONS	1er avril 2010 – 31 mars 2011	
Description	Examen des plaintes	Inscriptions
Mettre à jour la pratique de l'ordre	8 (2 %)	0
Améliorer la procédure de communication	5 (1 %)	7 (12 %)
Nombre total de décisions prononcées	**421**	**57**

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA CARPS

CARPS				
RÉSULTATS FINANCIERS[1]				
DESCRIPTION	**2007-2008**	**2008-2009**	**2009-2010**	**2010-2011**
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES[2]				
Participation aux délibérations[3]	186 379	282 958	256 871	341 652
Préparation des délibérations	168 613	290 331	216 821	304 659
Rédaction de décisions	144 918	566 071	550 923	575 942
Divulgation	92 360	395 857	397 826	335 878
Éducation et administration de la Commission[4]	642 209	792 362	613 013	546 092
Conférences préparatoires aux examens ou aux audiences	251 918	77 125	130 575	187 681
DÉPENSES LIÉES AUX DÉLIBÉRATIONS				
Services des sténographes judiciaires	4 296	3 066	9 147	12 622
AUTRES DÉPENSES				
Services juridiques indépendants	252 847	178 656	118 620	198 186
Consultation	106 065	0	0	0
Communications[5]	167 426	289 043	183 328	201 840
Déplacements[6]	s. o.	s. o.	251 240	265 660
TOTAL	**2 017 031 $**	**2 875 469 $**	**2 728 364 $**	**2 970 213 $**

[1] Tous les montants sont en dollars canadiens.
[2] Pour la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 : membre représentant du public = 398 $; vice-présidence = 491 $
[3] Comprend les coûts liés à la participation, aux délibérations et aux annulations.
[4] Comprend les coûts liés à l'éducation, à l'administration, aux paiements rétroactifs, au temps de déplacement et à toutes les réunions de la Commission et des comités.
[5] Comprend les coûts suivants : services linguistiques, interprétation gestuelle, dispositifs techniques pour malentendants, traduction, impression, photocopies, frais d'accès, envois postaux, téléphone, téléconférence et fournitures de bureau.
[6] Comprend les frais de déplacement, d'hébergement et de location d'installations. Les frais de déplacement sont présentés séparément des frais liés à la communication.

E. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE LA CARSS

La CARSS est un tribunal juridictionnel autonome qui a pour mandat de recevoir les appels en vertu de lois de santé précises et de rendre des décisions sur ceux-ci.

La raison d'être de la CARSS est de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions du Régime d'assurance-santé de l'Ontario concernant l'admissibilité et les paiements;
- Les décisions des organismes en vertu de la *Loi de 1994 sur les services de soins à domicile et les services communautaires* concernant l'admissibilité aux services;
- Les ordres du médecin hygiéniste et des inspecteurs de la santé publique;
- Les décisions du directeur concernant la délivrance des permis en vertu de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*;
- Les décisions du directeur concernant l'agrément d'établissements de santé autonomes.

NOMBRE DE DEMANDES REÇUES	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Loi sur l'assurance-santé	353	397	387	344
Loi sur les établissements de santé autonomes	11	9	14	7
Loi sur la protection et la promotion de la santé	9	11	13	12
Loi de 1994 sur les soins de longue durée	10	6	9	14
Loi sur les services de soins à domicile et les services communautaires	0	0	0	8
Loi sur les foyers de soins de longue durée	0	0	0	6
Loi sur l'immunisation des élèves	15	51	0	1
Loi sur les ambulances	0	0	0	1
Loi sur les arrêtés extraordinaires relatifs aux établissements de santé	6	0	0	0
Loi sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé	1	1	1	0
Loi sur les établissements de bienfaisance	1	0	0	0
Loi sur la protection contre les rayons X	0	0	0	0
Loi autorisant des laboratoires médicaux et des centres de prélèvement	0	0	0	0
Loi sur les maisons de soins infirmiers	0	0	0	0
Loi sur les hôpitaux privés	0	0	0	0
Loi sur les foyers pour personnes âgées et les maisons de repos	0	0	0	0
Nombre total de demandes reçues	**406**	**475**	**424**	**393**

Sommaire des dossiers de la CARSS

SOMMAIRE DES DOSSIERS	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Nombre de dossiers actifs en début de période	421	474*	600	535
Nombre de demandes reçues	406	475	424	393
Nombre total de dossiers	827	949	1,024	928
Nombre total de cas examinés	205	148	131	136
Nombre total de dossiers clos**	215	349	489	471
Nombre de dossiers actifs en fin de période	**407**	**600**	**535**	**457**

* Les dossiers actifs au début de la période 2008-2009 comprennent ceux en attente d'une décision.

** Le nombre total de cas réglés de la période 2008-2009 comprend dorénavant ceux ayant fait l'objet d'une résolution administrative, d'un abandon, d'un règlement ou d'une décision.

Statistiques sur les dossiers de la CARSS

Cas traités par loi

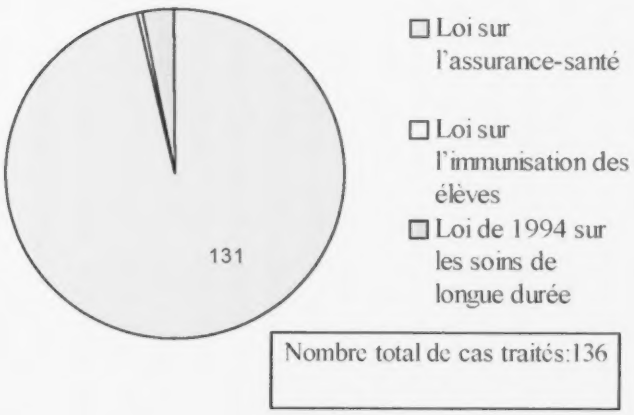

Nombre total de cas traités:136

Conférences préparatoires à l'audience par loi

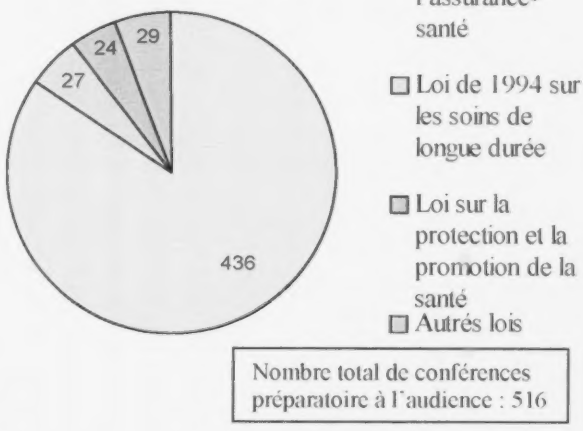

Nombre total de conférences préparatoire à l'audience : 516

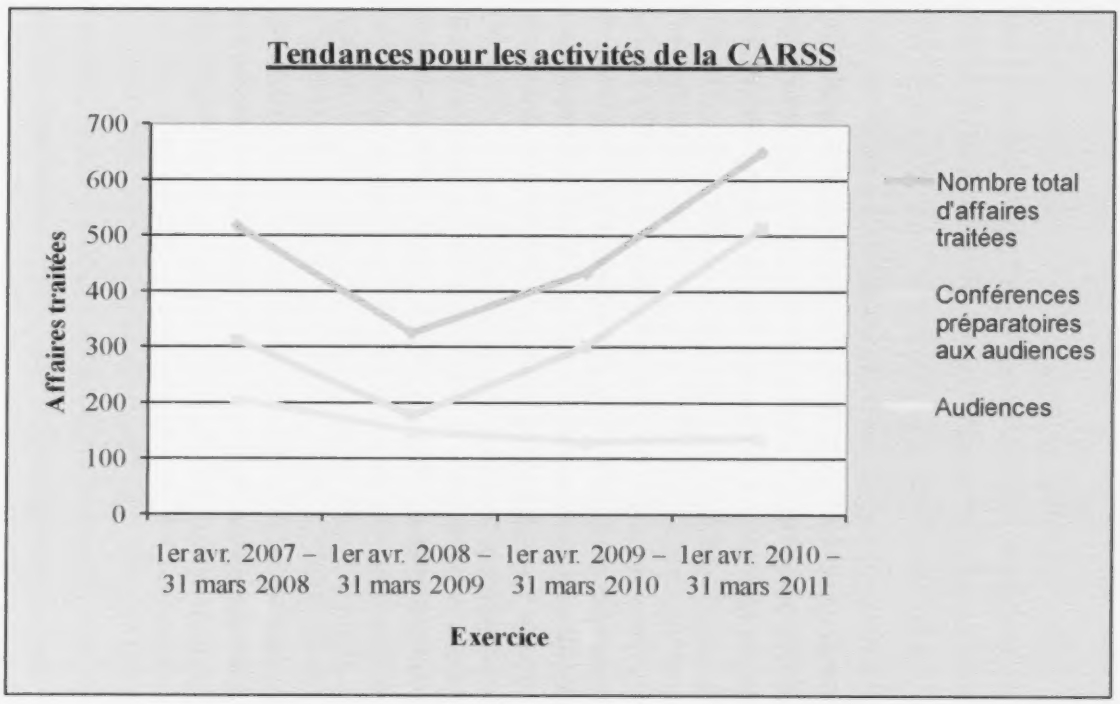

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA CARSS

CARSS				
RÉSULTATS FINANCIERS[1]				
DESCRIPTION	**2007-2008**	**2008-2009**	**2009-2010**	**2010-2011**
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES[2]				
Participation aux délibérations[3]	181 498	144 111	159 593	121 741
Préparation des délibérations	77 896	58 683	75 322	80 262
Rédaction de décisions	184 697	115 639	168 239	126 466
Éducation et administration de la Commission[4]	205 589	156 518	158 031	128 759
Conférences préparatoires aux audiences	90 763	49 178	75 742	108 067
DÉPENSES LIÉES AUX DÉLIBÉRATIONS				
Services des sténographes judiciaires	25 620	13 362	20 325	29 895
AUTRES DÉPENSES				
Services juridiques indépendants	199 631	140 030	127 050	140 625
Communications[5]	76 734	130 829	64 126	85 566
Déplacements[6]	s. o.	s. o.	28 471	34 050
TOTAL	**1 042 428 $**	**808 350 $**	**876 899 $**	**852 429 $**

[1] Tous les montants sont en dollars canadiens.
[2] Pour la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 : membre représentant du public = 398 $; vice-présidence = 491 $
[3] Comprend les coûts liés à la participation, aux délibérations et aux annulations.
[4] Comprend les coûts liés à l'éducation, à l'administration, aux paiements rétroactifs, au temps de déplacement et à toutes les réunions de la Commission et des comités.
[5] Comprend les coûts suivants : services linguistiques, interprétation gestuelle, dispositifs techniques pour malentendants, traduction, impression, photocopies, frais d'accès, envois postaux, téléphone, téléconférence et fournitures de bureau.
[6] Comprend les frais de déplacement, d'hébergement et de location d'installations. Les frais de déplacement sont présentés séparément des frais liés à la communication.

F. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES HONORAIRES DE MÉDECINS

La CARSS a un comité nommé séparément – le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins – qui reçoit les appels à l'égard des décisions du directeur général du Régime d'assurance-santé de l'Ontario concernant les paiements aux médecins. Les délibérations se déroulent à huis clos et les décisions sont confidentielles. En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé*, ces membres n'entendent que les questions soumises au comité en vertu de la loi. Le 31 mars 2010, la Commission de révision des paiements effectués aux médecins a remplacé le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins. Ce dernier conserve son champ de compétences pour tous les appels qui lui ont été soumis avant le 31 mars 2010.

Le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins peut donner n'importe lequel des ordres suivants :

1. que la décision ou l'opinion du directeur général soit confirmée;
2. que le directeur général fasse un paiement conformément à la note d'honoraires soumise;
3. que le directeur général paie un montant réduit, calculé par lui conformément à l'ordre;
4. que le médecin rembourse au Régime le montant calculé par le directeur général conformément à l'ordre.

SOMMAIRE DES DOSSIERS	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Nombre de dossiers actifs en début de période	95	100	105	103
Nombre de demandes reçues	7	9	4	0
Nombre total de dossiers	102	109	109	103
Nombre de conférences préparatoires aux audiences tenues	3	7	13	4
Nombre de cas réglés*	2	4	6	100
Nombre de dossiers actifs en fin de période	**100**	**105**	**103**	**3**

*Comprend les cas ayant fait l'objet d'un règlement, d'un abandon ou d'une résolution administrative.

RÉSULTATS FINANCIERS DU COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES HONORAIRES DE MÉDECINS[1]				
DESCRIPTION	**2007-2008**	**2008-2009**	**2009-2010**	**2010-2011**
Indemnités journalières[2]	338	3 841	11 985	11 952
Autres dépenses	415	216	453	53
TOTAL	**753 $**	**4 057 $**	**12 438 $**	**12 005 $**

[1] Tous les montants sont en dollars canadiens.
[2] Pour la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 : membre professionnel = 664 $

G. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU COMITÉ DE RÉVISION POUR LE PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C

Les citoyens peuvent faire appel au Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C par l'intermédiaire du ministère de la Santé afin d'obtenir de l'aide financière si, avant le 1er janvier 1986 ou entre le 2 juillet 1990 et le 28 septembre 1998 :

- Ils ont contracté le virus de l'hépatite C (VHC) par le système d'approvisionnement en sang en Ontario;
- Ils ont contracté l'infection à VHC de leur conjoint(e), partenaire ou mère qui a contracté le VHC par le truchement du système d'approvisionnement sanguin de l'Ontario;
- Ils représentent la succession d'une personne qui avait contracté le VHC par le truchement du système d'approvisionnement en sang, en Ontario, au cours de la période visée par le programme ontarien.

Les appels des décisions du Bureau du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C sont entendus par le Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C. Les délibérations se déroulent à huis clos et les décisions sont confidentielles. Les membres sont nommés par la ministre. Pour de plus amples détails, consulter le site Web du ministère de la Santé au www.health.gov.on.ca, sous Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C.

SOMMAIRE DES DOSSIERS	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
Nombre de dossiers actifs en début de période	63	78	64	19
Nombre de demandes reçues	36	42	13	8
Nombre total de dossiers	**99**	**120**	**77**	**27**
Nombre de décisions rendues	13	41	25	6
Nombre de cas réglés*	8	15	33	5
Nombre de dossiers actifs en fin de période	**78**	**64**	**19**	**16**

*Comprend les cas ayant fait l'objet d'un règlement, d'un abandon ou d'une résolution administrative.

RÉSULTATS FINANCIERS DU COMITÉ DE RÉVISION POUR LE PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C[1]				
DESCRIPTION	**2007-2008**	**2008-2009**	**2009-2010**	**2010-2011**
Indemnités journalières[2]	6 600	16 170	28 330	13 134
Autres dépenses	1 113	996	1 360	596
TOTAL	**7 773 $**	**17 165 $**	**29 690 $**	**13 730 $**

[1] Tous les montants sont en dollars canadiens.
[2] Pour la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 : membre représentant du public = 398 $

H. ACTIVITÉS COMBINÉES DES CONSEILS DE SANTÉ

Les données qui suivent représentent les activités combinées des conseils de santé au cours des quatre derniers exercices.

DEMANDES REÇUES PAR CONSEIL DE SANTÉ	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
CARPS	553	457	500	627
CARSS	406	475	424	393
Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	36	42	13	8
Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins	7	9	4	0
Total	**1 002**	**983**	**941**	**1 028**

DOSSIERS ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE	1er avril 2007 – 31 mars 2008	1er avril 2008 – 31 mars 2009	1er avril 2009 – 31 mars 2010	1er avril 2010 – 31 mars 2011
CARPS	891	917	904	773
CARSS	407	600	535	457
Comité de révision pour le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	78	64	19	16
Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins	100	105	103	3
Total	**1 476**	**1 686**	**1 561**	**1 249**

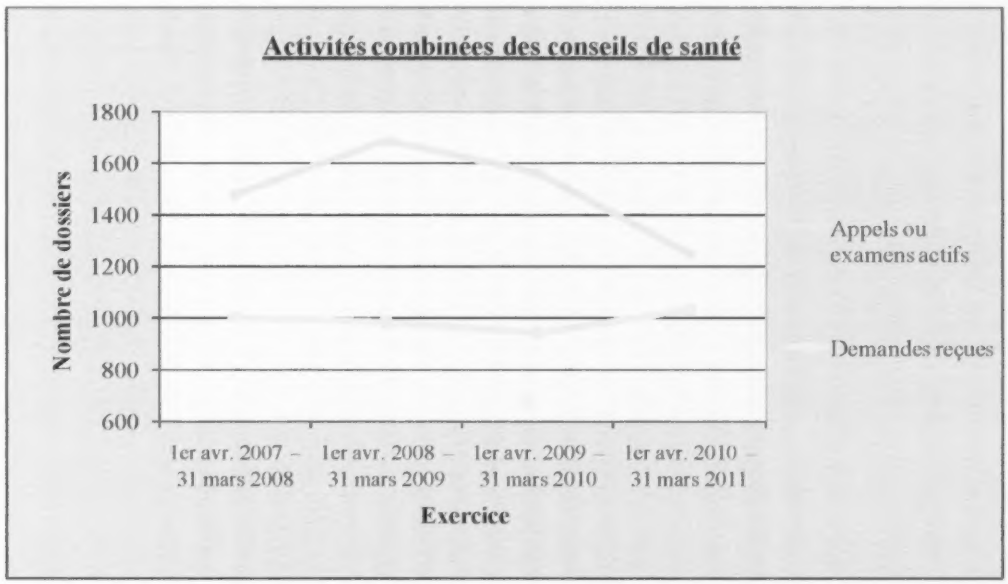

I. LISTE DES MEMBRES DE LA CARPS AU 31 MARS 2011

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Bates*	Timothy	28 juillet 2010	27 juillet 2012	Repr. du public	Toronto
Beamish*	James T.	2 décembre 2009	1er décembre 2011	Repr. du public	Toronto
Belanger-Hardy*	Louise Y.	20 juin 2007	19 juin 2011	Repr. du public	Ottawa
Bossin*	Michael	7 mars 2007	6 mars 2012	Repr. du public	Ottawa
Boucher*	Michael	3 septembre 2008	2 septembre 2013	Repr. du public	London
Burstyn*	Marla K.	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Toronto
Cohen	Sheldon	22 décembre 2005	21 décembre 2013	Repr. du public	Toronto
Coyne*	Deborah	30 septembre 2009	29 septembre 2011	Repr. du public	Toronto
D'Amours*	Marc	18 février 2009	17 février 2014	Repr. du public	L'Orignal
Dault*	James F.	20 juin 2007	19 juin 2011	Repr. du public	Barrie
Davies	Anne Michele	13 février 2008	12 février 2013	Repr. du public	Etobicoke
Denov	Celia	5 janvier 2006	4 janvier 2014	Repr. du public	Toronto
Downing*	Beth	2 décembre 2009	1er décembre 2011	Repr. du public	Oakville
Elman*	Bruce P.	16 décembre 2009	15 décembre 2011	Repr. du public	Windsor
Farha*	Soraya	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Toronto
Foda	Rabiz	27 juin 2007	26 juin 2015	Repr. du public	Mississauga
Getson	Gary	3 février 2006	2 février 2014	Repr. du public	Unionville
Go	Avvy Yao-Yao	2 mars 2005	1er mars 2013	Repr. du public	Toronto
Goldberg*	Bonnie	13 février 2008	12 février 2013	Repr. du public	Toronto
Gordon	Phyllis	6 juin 2007	5 juin 2012	Repr. du public	Toronto
Grant*	Norma D.	3 septembre 2008	2 septembre 2013	Repr. du public	Toronto

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Gruben*	Vanessa	2 décembre 2009	1er décembre 2011	Repr. du public	Ottawa
Heyninck*	Emanuela	15 septembre 2010	14 septembre 2012	Repr. du public	London
Huscroft*	Grant	9 juillet 2008	8 juillet 2013	Repr. du public	London
Jovanovic*	Stephen	30 mai 2006	29 mai 2014	Repr. du public	Windsor
Jugnundan*	Nelanthiri (Nalini)	10 mars 2010	9 mars 2012	Repr. du public	Richmond Hill
Kelly*	Thomas J. J.	15 décembre 2005	14 décembre 2013	Repr. du public	London
King	Christopher	3 février 2006	2 février 2014	Repr. du public	Markham
Kirke*	Leslie	18 février 2009	17 février 2014	Repr. du public	Toronto
Kovanchak*	Stephen G.	8 avril 2009	7 avril 2011	Repr. du public	Thunder Bay
Lamoureux*	Linda P.	23 août 2005	22 août 2013	Présidente	Markham
Ledger*	Shelley	29 novembre 2006	28 novembre 2011	Repr. du public	Toronto
Lobu*	Taivi	11 avril 2006	23 février 2013	Vice-présidente	Toronto
Makhamra*	Samia	7 mai 2008	6 mai 2011	Repr. du public	Toronto
McKelvey	Darcie	13 février 2008	12 février 2013	Repr. du public	Caledon
McKeown*	Sharon	25 février 2009	24 février 2014	Repr. du public	Windsor
Moss*	Christine T.	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Toronto
Nakamura	Mark	13 février 2008	12 février 2013	Repr. du public	Toronto
Ouellet*	Sonia C.	7 mars 2007	6 mars 2012	Repr. du public	Ottawa
Petryna	Brenda	10 août 2006	9 août 2014	Repr. du public	Sudbury
Proulx*	Chantal	18 février 2009	17 février 2014	Repr. du public	Ottawa
Ryan Elliott*	Kathleen	7 mars 2007	6 mars 2012	Repr. du public	Cobourg
Sanchez de Malicki	Elvira	28 mai 2008	27 mai 2013	Repr. du public	Toronto

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Shamess	Carol	30 mai 2006	29 mai 2014	Repr. du public	Sault Ste. Marie
Siddiqui*	Yasmeen	12 mai 2010	11 mai 2012	Repr. du public	Toronto
Sossin*	Lorne	25 octobre 2006	24 octobre 2011	Repr. du public	Toronto
Stasila	David	21 février 2007	20 février 2012	Repr. du public	Aurora
Steele*	Robert L.	8 octobre 2008	7 octobre 2013	Repr. du public	Burlington
Stewart Ferreira	Lydia	4 février 2009	3 février 2014	Repr. du public	Toronto
St-Hilaire*	Gabrielle H.	30 avril 2008	29 avril 2013	Repr. du public	Ottawa
Taylor	Phillip S.	5 janvier 2006	4 janvier 2014	Repr. du public	Toronto
Tye*	Hugh	16 avril 2008	15 avril 2013	Repr. du public	Dundas
Vauthier*	Janice H.	15 décembre 2005	23 février 2013	Vice-présidente	Thunder Bay
Watters	Michael V.	2 décembre 2009	1er décembre 2011	Repr. du public	Amherstburg
Wilton*	Carol	20 octobre 2010	19 octobre 2012	Repr. du public	Hamilton

* Nomination conjointe à la CARSS

LISTE DES MEMBRES DE LA CARSS AU 31 MARS 2011

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Bates*	Timothy	28 juillet 2010	27 juillet 2012	Repr. du public	Toronto
Beamish*	James T.	2 décembre 2009	1 décembre 2011	Repr. du public	Toronto
Belanger-Hardy*	Louise Y.	25 mars 2009	24 mars 2014	Repr. du public	Ottawa
Bossin*	Michael	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Ottawa
Boucher*	Michael	18 novembre 2009	17 novembre 2011	Repr. du public	London
Burstyn*	Marla K.	3 novembre 2004	20 novembre 2012	Repr. du public	Toronto
Cohen	May	9 avril 2003	8 avril 2014	Repr. du public	Toronto
Coyne*	Deborah	30 septembre 2009	29 septembre 2011	Repr. du public	Toronto
D'Amours*	Marc	18 février 2009	17 février 2014	Repr. du public	L'Orignal
Dault*	James F.	2 décembre 2009	1er décembre 2011	Repr. du public	Barrie
Downing*	Beth	15 juillet 2005	14 juillet 2013	Repr. du public	Oakville
Elman*	Bruce P.	16 décembre 2009	15 décembre 2011	Repr. du public	Windsor
Farha*	Soraya	3 mars 2004	2 mars 2012	Vice-présidente	Toronto
Goldberg*	Bonnie	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Toronto
Grant*	Norma	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Toronto
Gruben*	Vanessa T.	2 décembre 2009	1er décembre 2011	Repr. du public	Ottawa
Heyninck*	Emanuela	15 septembre 2010	14 septembre 2012	Repr. du public	London
Huscroft*	Grant	9 février 2011	8 février 2013	Repr. du public	London
Jovanovic*	Stephen	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Windsor
Jugnundan*	Nelanthiri (Nalini)	10 mars 2010	9 mars 2012	Repr. du public	Richmond Hill
Kelly*	Thomas J. J.	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	London
Kirke*	Leslie	18 février 2009	17 février 2014	Repr. du public	Toronto
Kovanchak*	Stephen G.	8 avril 2009	7 avril 2011	Repr. du public	Thunder Bay

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Lamoureux*	Linda P.	23 avril 2008	22 août 2013	Présidente	Markham
Lawford*	Michele J.	16 février 2000	20 février 2014	Repr. du public	Kingston
Lobu*	Taivi	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Toronto
Lum	Lillie Lai Quon	1er février 1999	22 mars 2013	Repr. du public	Thornhill
Makhamra*	Samia	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Toronto
McKeown*	Sharon	25 février 2009	24 février 2014	Repr. du public	Windsor
Moss*	Christine T.	1er février 1999	22 mars 2013	Repr. du public	Toronto
Mullan	Elizabeth A.	15 avril 2003	14 avril 2014	Repr. du public	Toronto
Ouellet*	Sonia	3 mai 2010	2 mai 2012	Vice-présidente	Ottawa
Proulx*	Chantal	18 février 2009	17 février 2014	Repr. du public	Ottawa
Ryan Elliott*	Kathleen	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Cobourg
St-Hilaire*	Gabrielle H.	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Ottawa
Siddiqui*	Yasmeen	12 mai 2010	11 mai 2012	Repr. du public	Toronto
Sossin*	Lorne	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Toronto
Steel*	Robert	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Burlington
Tyc*	Hugh	23 mars 2011	22 mars 2013	Repr. du public	Hamilton
Vauthier*	Janice H.	11 mars 2009	10 mars 2014	Repr. du public	Thunder Bay
Wilton*	Carol	20 octobre 2010	19 octobre 2012	Repr. du public	Hamilton
Yedvab	Jay Okun	7 mai 2004	4 juillet 2012	Repr. du public	Toronto

* Nomination conjointe à la CARPS

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES HONORAIRES DE MÉDECINS AU 31 MARS 2011

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Darani	Shaheen A.	23 juillet 2008	22 juillet 2011	Membre du Comité	Toronto
Fisher	Garry	23 juillet 2008	22 juillet 2011	Membre du Comité	Simcoe
Freedman	Paul Edward	21 décembre 2004	7 juillet 2011	Membre du Comité	Toronto
Kerenyi	Norbert Andrew	21 décembre 2004	7 juillet 2011	Membre du Comité	Toronto
Lamoureux	Linda P.	23 avril 2008	22 août 2013	Présidente	Markham
Ng	Nelly Wing-Kwong	21 décembre 2004	7 juillet 2011	Membre du Comité	North York
Opler	Susan E.	23 juillet 2008	22 juillet 2011	Membre du Comité	Toronto
Ramsbottom	David J.	23 juillet 2008	22 juillet 2011	Membre du Comité	Dundas
Rasky	Holly	20 juin 2007	7 juillet 2011	Membre du Comité	Toronto
Seif	Atih	23 juillet 2008	7 juillet 2011	Membre du Comité	North York

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉVISION POUR LE PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C AU 31 MARS 2011

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Maben	Ruth	11 juillet 2008	30 septembre 2011	Membre du Comité	Oakville
Lamoureux	Linda P.	11 juillet 2008	30 septembre 2011	Présidente	Markham
O'Neil	Kathleen	28 août 2008	30 septembre 2011	Membre du Comité	Toronto
Strevens	Linda	31 juillet 2009	30 septembre 2011	Membre du Comité	Toronto

J. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ AU 31 MARS 2011

Nom	Poste
Lori Coleman	Registrateure
Sara van der Vliet	Registrateure adjointe
Natalya Demyanenko	Coordonnatrice de la gestion des cas
Ruth Reynolds	Coordonnatrice de la gestion des cas
Maureen Baker	Agente de gestion des cas
Sofiea Choudhary	Agente de gestion des cas
Andrew Clifford	Agent de gestion des cas
Anna Dunscombe	Agente de gestion des cas
Sandra Evora	Agente de gestion des cas
Kate Franklin	Agente de gestion des cas
Alpha Aberra	Adjointe administrative
Jada Fung	Adjointe administrative
Peggy Lau	Adjointe administrative
Andrea McKenzie	Adjointe administrative
Sarah Oliver	Adjointe administrative
Shanti Persaud	Adjointe administrative
Mathanan Kailas	Chef des services de technologie de l'information
Aravinth Ramalingam	Analyste, soutien des systèmes
Rushi Patel	Agent des systèmes
Shonna Olendy	Attachée de direction et recherchiste
Tanya Perdikoulias	Attachée de direction et recherchiste